



Aux Commissions scolaires ou  
aux Directions d'écoles de la scolarité  
obligatoire et du secondaire II

Notre réf. JFL/GC

Votre réf.

Date 27 mars 2007

### **Nouveautés dans le concept *Sport-Arts-Formation***

Mesdames, Messieurs,

Le concept cantonal *Sport-Arts-Formation (SAF)* se fonde sur deux axes afin de soutenir les sportifs et artistes particulièrement talentueux : les écoles partenaires du sport (EPS) et les mesures individualisées (MI) pour les élèves ne pouvant être orientés vers une EPS. Le Haut-Valais connaît une structure centralisée pour les MI, celle-ci est organisée par le cycle d'orientation de Naters.

L'analyse de la structure centralisée des mesures individualisées a révélé des changements considérables au niveau de conditions cadres depuis l'introduction du projet pilote en 2000/2001 (SUS, réorganisation de la structure d'entraînement de l'Association cantonale de football,...) qui influencent et expliquent notamment une baisse du nombre d'athlètes à accompagner par le CO de Naters. Dès lors, la structure centralisée de mesures individualisées pour le Haut-Valais ne sera plus appliquée dès 2007/2008. Les directions d'école peuvent demander des MI.

En 2005/2006, à l'Ecole supérieure de commerce pour sportifs et artistes (HSK) au Lycée-Collège Spiritus Sanctus à Brigue a débuté le projet pilote de l'Académie nationale de Swiss-Ski et le Centre national de performance de sports de neige (CNS). Une convention dans ce sens a été signée entre Swiss-Ski et le canton du Valais en mai 2006. Il s'agit d'un projet national ; les 10 meilleurs espoirs en ski alpin s'entraînent à l'Académie nationale sous l'égide de Swiss-Ski et les meilleurs athlètes à l'échelle interrégionale s'entraînent au CNS Brigue sous la direction du CNS de la Suisse occidentale. La filière HSK au Lycée-Collège Spiritus Sanctus à Brigue, avec l'internat du collège, offre les structures scolaires appropriées à ce concept pour le degré du secondaire II.



Actuellement, nous sommes dans la dernière phase de réalisation de ce projet national comportant également une offre pour la 9<sup>e</sup> année scolaire qui fait partie intégrante de la convention. Dès l'année scolaire 2007/2008, les élèves de 3<sup>e</sup> année de cycle d'orientation ayant le niveau sportif attesté par le CNS ou par l'Académie seront scolarisés dans une classe spécifique du CO de Naters. Les quelques élèves francophones concernés pourront également y être intégrés. Ceci permettra un suivi professionnel par cet établissement scolaire qui accueille déjà cette année des élèves du niveau CNS et Académie.

Pour tout complément d'information, les responsables des écoles ainsi que notre Service (Mme Gabriela Cotting, responsable du sport à l'école, tél. 027 606 40 94, e-mail : gabriela.cotting@admin.vs.ch) sont à votre disposition.

En vous remerciant de l'attention portée à ce message, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Le chef de Service



Jean-François Lovey

**Copie à :**

- Adjoints et collaborateurs du Service de l'enseignement
- Inspectorat scolaire
- Associations pédagogiques
- M. Jean-Philippe Rochat, Vice-Président de Swiss-Ski, 1066 Epalinges
- M. Pirmin Zurbriggen, Président de Ski-Valais, 3920 Zermatt